



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 99634

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les moyens en personnels du ministère de la santé et des solidarités. Les personnels du ministère de la santé et des solidarités, qu'il s'agisse des services centraux ou des DDASS et DRASS, assurent des missions auxquelles nos concitoyens sont à juste titre attachés. La lutte contre l'exclusion, la mise en oeuvre des politiques de santé publique ou encore le développement social requièrent ainsi des compétences variées qui vont de l'inspection des affaires sanitaires et sociales aux médecins inspecteurs de santé publique en passant par l'indispensable travail administratif. Force est cependant de constater que ces missions, malgré le dévouement des personnels à la cause publique, ne peuvent qu'être très imparfaitement remplies, tant est criant le manque en moyens humains. Cette absence drastique de personnels ne peut que porter un préjudice grave à la santé publique et laisser la place à des dérives hélas constatées de manière récurrente (maltraitance, précarisation, etc.) et que seule une présence forte de l'autorité de tutelle est en mesure de résorber. Aussi elle demande au Gouvernement de remédier à ces carences par un plan de recrutement adéquat et de lui préciser les décisions qu'il compte prendre à cet effet.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99634

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7234